



AUTO CARAVANING ET CAMPING-CAR CLUB DE FRANCE

2, avenue de Bernezac 17420 SAINT PALAIS SUR MER

Tél. : 05 46 02 39 96 Internet : www.acccf.com

Adresse postale : 2 avenue de Bernezac CS 70413 17201 ROYAN Cedex

Association loi 1901 bénéficiaire de :

L'agrément de tourisme de la FFCC (Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes), 78 rue de Rivoli 75004 Paris, au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100143, délivré le 01/06/2010 par la commission d'immatriculation - ATOUT FRANCE - 23, place de la Catalogne 75685 PARIS.

L'assurance Responsabilité Civile "Association de Voyages" de la FFCC numéro 112.782.256, souscrite auprès des Assurances Mutuelles MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS Cédex 9

La garantie financière de la FFCC numéro 4000714738/0 souscrite auprès de Groupama Assurance-Crédit - 5 rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cédex

Votre adhésion à l'ACCCF (Auto Caravaning et Camping-car Club de France) vous permet d'agir avec la FFCC reconnue d'utilité publique pour faire pression sur les Pouvoirs Publics afin d'améliorer, notamment, les conditions matérielles d'existence du Camping-caravaning (terrains de camping, aires de repos et d'accueil, accès aux autoroutes, etc ...).

Madame, Monsieur,

Vous venez d'adhérer à l'ACCCF par l'intermédiaire de notre Région _____.
Votre cotisation ACCCF comptée de **ce jour et jusqu'au 31 octobre 2023** vous permet de participer à toutes les activités organisées par notre club.

Vous recevrez ultérieurement votre carte d'accueil ainsi que nos revues et souvenez-vous que la devise de l'ACCCF est : « **Libres mais jamais seuls, Faites l'essai...vous serez transformés** ».

Vous êtes parrainés par M. ou Mme : _____

Tél. : _____

Ils sont votre trait d'union, avec la Région _____ de notre Club.

ADHESION

TARIFS	Une personne seule	Un couple
Adhésion ACCCF (jusqu'au 31 octobre 2023) + Adhésion FFCC (année 2023)	57,00 €	69,40 €
Montant correspondant à la formule retenue :	TOTAL	_____ €
Option : personne supplémentaire : ascendant ou descendant à partir de 18 ans, domicilié au même foyer	7,70 €	_____ €
Option : Carte de Camping Internationale (CCI) valable pour une famille :	7,60 €	_____ €
	TOTAL avec options	_____ €



AUTO CARAVANING ET CAMPING-CAR CLUB DE FRANCE

2, avenue de Bernezac 17420 SAINT PALAIS SUR MER

Tél. : 05 46 02 39 96 Internet : www.acccf.com

Adresse postale : 2 avenue de Bernezac CS 70413 17201 ROYAN Cedex

BULLETIN D'ADHESION 2023

CHEF DE FAMILLE

Civilité : (M., Mme, Mlle) _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Actif : OUI - NON

Profession (antérieure) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

E-mail : _____

Mode de camping :

☐ Caravane

☐ Camping-car

☐ Tente

☐ Mobil-home

CONJOINT ET PERSONNES SUPPLEMENTAIRES DE PLUS DE 18 ANS ⁽¹⁾

accompagnant le chef de famille

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance

PARRAIN

Nom : _____

Prénom : _____

Région : _____

REGLEMENT

☐ Chèque (à l'ordre de : ACCCF)

☐ Virement (IBAN : FR76 4255 9100 0008 0037 9767 534)

Montant du chèque ci-joint : _____ €

Date et signature : _____

☐ Carte bancaire (via le site : www.acccf.com)

INFORMATION : ☐ Etes-vous déjà abonné à la revue Camping-car Magazine ?

Si oui, lors du renouvellement signalez à l'éditeur (MOVE PUBLISHING) que vous êtes membre de l'ACCCF (club adhérent à la FFCC) afin de bénéficier du tarif préférentiel association, (joindre 1 photocopie de votre carte).

Si non, MOVE PUBLISHING, partenaire de la FFCC, vous propose un tarif négocié pour un abonnement à "Camping-car Magazine" (<http://www.motorpresse-la-boutique.fr>)

Réservé au siège	N° Carte d'adhérent : _____	Région : _____ Année : _____
------------------	-----------------------------	---------------------------------

Toute personne participant à une activité ACCCF déclare autoriser l'organisateur à utiliser son image (photos et/ou vidéos) sur tous supports, sans conditions de durée et sans contrepartie financière, afin de promouvoir l'association.

DECOMPTE ADHESION 2023

Adhésion FFCC valable du 1^{er} janvier au 31 décembre

	ADHESION ACCCF	DEBOURS ADHESION FFCC	DECOMPTE	
Individuelle	☐ 39,50 €	☐ 17,50 €	57,00 €	_____
Familiale	☐ 47,40 €	☐ 22,00 €	69,40 €	_____
Personne supplémentaire ¹	☐ 7,70 €		7,70 €	_____
Carte Camping Internationale	☐ 7,60 €		7,60 €	_____
TOTAL À RÉGLER				_____

¹ Personne supplémentaire : ascendant ou descendant à partir de 18 ans, domicilié au même foyer

Comment avez-vous connu l'ACCCF

- ☐ Sur un camping ACCCF
- ☐ Dans un salon, une porte ouverte
- ☐ Par un ami, une relation
- ☐ Sur Internet
- ☐ Autre

Coût de la Cotisation ACCCF.

Pour un couple :

Adhésion entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023 :

Adhésion ACCCF : du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023 : 47,40 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 : 22,00 €
 Cout total : 69,40 €

Pour une personne seule :

Adhésion entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023 :

Adhésion ACCCF : du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023 : 39,50 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 : 17,50 €
 Cout total : 57,00 €



LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERES ET CAMPING-CARISTES